

→ TITRE PROFESSIONNEL

Code RNCP : 32291


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACTION DE FORMATION / FORMATION CONTINUE

Durée :

- Formation à temps plein sur 1 an,
- 512h en centre de formation (15 semaines),
- 538h en entreprise (16 semaines), réparties sur l'ensemble de l'année,
- Août à Juillet.

Lieu :

Yvetot / Fauville-en-Caux / Mont-Saint-Aignan

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

€ (formation complète, 3 blocs)

Pour connaître le tarif d'un bloc en particulier, contacter le secrétariat.

Financement :

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Rémunération :

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 51 10

 cfppa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

 www.cfppa.naturapole.fr

Manager d'Unité Marchande

Formation proposée en 3 blocs de compétences.

Ce diplôme est également accessible en VAE (naturapole.fr).

Objectifs de la formation

Le titre professionnel Manager d'Unité MArchande est une formation certifiante de niveau 5 qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Piloter l'offre produits ;
- Maintenir l'unité marchande attractive ;
- Gérer les stocks ;
- Optimiser les ventes ;
- Respecter la stratégie commerciale de l'entreprise ;
- Contribuer à la satisfaction et à la fidélisation du client ;
- Gérer et animer l'équipe de l'unité marchande ;
- Assurer la gestion financière et économique de l'unité marchande.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « naturapole.fr ».

Public concerné

- Demandeur-euse d'emploi,
- Salarié-es, particuliers.



Contenu de la formation

La formation est composée de 3 modules/blocs de compétences.

- **Bloc1 : Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal :**
 - gérer l'approvisionnement de l'unité marchande ;
 - piloter l'offre produits de l'unité marchande ;
 - réaliser le merchandising de l'unité marchande ;
 - développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal.
- **Bloc2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande :**
 - établir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande ;
 - analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande.
- **Bloc3 : Manager l'équipe de l'unité marchande :**
 - recruter et intégrer un collaborateur ;
 - planifier et coordonner l'activité de l'équipe ;
 - accompagner la performance individuelle ;
 - animer l'équipe ;
 - conduire et animer un projet.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du titre professionnel.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un titre de niveau 4 (bac, ou scolarité complète y conduisant).

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

Evaluation - Validation

La formation fait l'objet d'un examen terminal. L'examen terminal comporte une épreuve orale de synthèse (mise en situation professionnelle) et la présentation d'un dossier de synthèse de pratique professionnelle.

L'ensemble des modules/blocs permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 de manager d'unité marchande.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules/blocs.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation sont proposés.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (calculé sur les 5 dernières années) : données non disponibles, nouvelle formation ;
- Taux moyen de satisfaction (calculé sur les 5 dernières années) : données non disponibles, nouvelle formation ;
- Taux d'insertion professionnelle de la filière commerce (sortants 2020, à 6 mois) : 60%

Contact secrétariat :

- ☎ Tél. 02 35 95 51 10
- ✉ cfppa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

🌐 www.cfppa.naturapole.fr

cfppa.naturapole.fr